

## Recrutement de Consultant/Bureau d'étude pour la réalisation de l'état des lieux sur les emballages et sachets plastiques au Togo

|                                       |                         |
|---------------------------------------|-------------------------|
| <b>Location :</b>                     | TOGO                    |
| <b>Application Deadline :</b>         | <b>26 novembre 2018</b> |
| <b>Type of Contract :</b>             | Individuel/Bureau       |
| <b>Languages Required :</b>           | Français                |
| <b>Duration of Initial Contract :</b> | 30 jours ouvrés         |
| <b>Starting date</b>                  | Novembre 2018           |

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail [clarification.tg@undp.org](mailto:clarification.tg@undp.org). Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature sans mentionner la source de la requête. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

### Background

---

#### 1. Contexte et justification

Les déchets plastiques, polluent les rivières, les océans, menacent la vie marine, bouchent les conduits d'assainissement et d'évacuation des eaux dans les villes et envahissent de plus en plus les zones de pâturage. Ce qui constitue une menace très grave pour l'environnement, la santé humaine et animale. Ces sachets et emballages mettent 400 ans pour se dégrader, pour n'avoir servi qu'une vingtaine de minutes. D'après les résultats du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer), les sachets plastiques contiennent des substances toxiques telles que le bisphénol A qui a un impact négatif sur les hormones sexuelles et thyroïdiennes et engendre l'apparition de cancers, l'obésité et le diabète. L'accumulation d'immondices de plastiques entraîne l'apparition de vermine, d'odeurs et entraîne la stagnation de l'eau. Celle-ci est à l'origine de nombreux problèmes de santé au sein de la population : paludisme, maladies gastro-intestinales, etc. Occasionnellement, les déchets plastiques sont brûlés, ce qui entraîne une pollution de l'air. Les plastiques qui jonchent les rues enlaidissent la ville et finissent par envahir tous les milieux terrestres et aquatiques causant des dommages importants. Selon Green Peace, environ un million d'oiseaux et cent milles mammifères marins meurent chaque de l'ingestion de plastiques.

Malgré son impact négatif sur la santé et l'environnement, l'utilisation des plastiques fait partie du quotidien des togolais. Ainsi, plus de mille tonnes de matières plastiques sont importées, alors qu'environ quinze mille tonnes sont produites par an. Aussi, environ mille trois cents tonnes de plastiques sont consommées pendant que douze mille tonnes sont exportées.

Les statistiques sur les sachets et emballages plastiques au Togo sont rares. Cependant, selon une enquête récente, en moyenne deux sachets sont achetés par jour par personnes alors que 50 sachets plastiques sont vendus en moyennes par les détaillants. Ces plastiques sont rejetés directement, la plupart du temps dans les rues, juste après l'emploi. En effet, en moyenne onze sachets sont rejetés par les ménages par jour, soit au total 1 749 000 sachets. Les déchets plastiques sont évalués à 0.0288kg/jour/personne pour les déchets d'emballages et sachets plastiques, et de 0,015kg/jour/personnes pour les plastiques dures.

Ce recours aux plastiques et particulièrement aux sacs et emballages plastiques reste ancré dans les mœurs sans une apparente conscience des dangers. Ainsi, les emballages plastiques ont remplacé progressivement, dangereusement et à une vitesse effarante ceux d'origine végétale. Un simple achat de quelques dizaines de francs CFA donne droit à un ou plusieurs emballages plastiques. Ainsi, condiments, nourriture, boisson et articles divers, liquide comme solide, sont emballés dans des sachets plastiques. De fait, les ménages produisent de plus en plus énormément de déchets plastiques qui, pour la plupart ne sont pas biodégradables. Ils se répandent alors dans l'environnement avec toutes les conséquences que cela engendre. Cette pratique liée au changement de comportement des populations constitue une bombe à retardement ayant des effets nocifs sur la santé humaine, animale et la qualité de l'environnement.

Le phénomène des déchets plastiques en général et particulièrement ceux des sachets et emballages plastiques est une préoccupation du Gouvernement. Dans le souci de promouvoir le développement durable et de préserver l'environnement contre les dangers que représentent les déchets issus des sachets plastiques, le Gouvernement a pris le 05 janvier 2011 le décret n° 003/2011/PR du 05 janvier 2011 fixant les modalités de gestion des sachets et emballages plastiques. Le décret interdit la production, l'importation, la distribution et la commercialisation des sachets et emballages plastiques non biodégradables. Ce décret est suivi de plusieurs arrêtés réglementant le secteur. Il s'agit entre autres de l'Arrêté interministériel N° 014 MCPSP/MISFIT/MERF du 29 juillet 2011, portant attribution, fonctionnement du comité de suivi évaluation de la gestion de la filière des sachets et emballages biodégradables.

Cependant, sept ans après la prise de ce décret, son application reste très mitigée pour diverses raisons. Plusieurs facteurs n'avaient pas été préalablement examinés afin de mieux cerner tous les contours de l'enjeu des emballages plastiques avant l'adoption du décret. Parmi ces facteurs on peut retenir notamment :

- L'absence d'un état des lieux initial de la production, de l'utilisation et de l'importation du plastique ;
- la méconnaissance des alternatives existantes ;
- la réticence des industriels à changer leurs technologies pour aller vers la production des sachets biodégradables ;
- la non maîtrise des canaux d'introduction des sachets en emballages plastiques sur le territoire national.

Ainsi, la problématique de la gestion des déchets et emballages plastiques se pose avec une certaine acuité.

A cela s'ajoute le fait qu'aucun mécanisme efficace de récupération, de recyclage et/ou d'élimination des déchets plastiques n'a été mis en place. Pour cette raison, beaucoup de sachets et emballages plastiques se retrouvent encore dans la nature au lieu d'être récupérés et éliminés.

Ainsi, Les autorités ne disposent pas de données fiables sur l'importation, la production, l'utilisation, l'exportation et la gestion des déchets plastiques ainsi que des alternatives existantes au Togo, leur permettant d'élaborer une stratégie de planification du secteur. Cette présente étude sur l'élaboration de la situation de référence de la gestion des sachets et emballages plastiques au Togo vise à répondre à cette lacune.

## **1. Objectifs de la mission**

L'objectif global de l'étude est d'avoir une situation du secteur du plastique au Togo en vue de mettre en place une stratégie adéquate pour sa gestion durable.

Spécifiquement, il s'agit de :

- analyser le cadre réglementaire et politique du secteur du plastique ;
- répertorier les unités de production et les circuits de distribution du plastique au Togo ;

- Fournir les données fiables et à jour sur l'importation, la production, l'utilisation, l'exportation, le recyclage du plastique ;
- disposer des données sur la gestion des déchets plastiques (collecte, recyclage, réutilisation etc).
- de recenser les alternatives à l'utilisation du sachet au Togo

## **Duties and Responsibilities**

---

### **Résultats attendus de la mission**

---

Au terme de la mission, les résultats attendus sont :

- une analyse détaillée du cadre réglementaire et politique du secteur du plastique ;
- un répertoire des unités de production et les circuits de distribution du plastique au Togo ;
- les données fiables et à jour sur les quantités de plastiques importées annuellement, les quantités produites au plan national, les quantités exportées, les quantités sur les différents usages et les quantités recyclées;
- un répertoire sur les différentes initiatives et structures de gestion des déchets plastiques, et ;
- Un répertoire sur les alternatives à l'utilisation du sachet au Togo.
- Des orientations sur les alternatives à fort potentiel d'adoption au Togo.

## **Mission du Consultant**

Les principales tâches du consultant consistent à :

- Préparer une note de cadrage de la mission comportant les démarches méthodologiques, les différentes étapes ainsi que les institutions et les personnes-ressources en interne à contacter ;
- Procéder à une revue-diagnostic du cadre réglementaire et politique de la gestion des déchets et emballages plastiques, de l'importation des matières premières plastique, de l'importation, la production, l'utilisation, le recyclage et l'exportation du plastique et spécifiquement des sachets et emballages plastiques ;
- Faire une évaluation des quantités importées, produites, consommées, recyclées et exportées vers les autres pays de la sous-région ;
- Recenser toutes les entreprises impliquées dans le secteur du plastique, estimer leurs chiffres d'affaires, le montant des impôts et taxes qu'elles paient annuellement et les emplois ;
- Diagnostiquer les circuits d'importation et de distribution ;
- Etudier et proposer les alternatives, en termes de substitution et de changement de comportement, à l'utilisation du plastique ;
- Identifier les initiatives de recyclage, réutilisation et
- Proposer une approche de solutions permettant d'assainir le secteur (réglementation et des procédures en matière d'importation, de production, d'utilisation, de gestion des déchets et d'exportation des emballages plastiques ainsi que des matières premières de production);

## **Obligations et Livrables**

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les Ministères chargé de l'environnement, du commerce et des finances et du PNUD :

Au terme de ses travaux, le consultant fournira en français :

- deux rapports provisoires contenant :
  - o les données du secteur,
  - o les alternatives et initiatives de recyclage
- les rapports provisoires seront soumis à un atelier technique d'analyse puis à un atelier national de validation ;
- les rapports définitifs sont attendus 15 jours après la validation nationale ;

## **Méthodologie**

La responsabilité globale de la réalisation de l'étude incombe au chef de mission. Le Consultant proposera au démarrage de la mission, une méthodologie détaillée et un calendrier de travail qui seront validés par le PNUD et le ministère de l'environnement. La conduite de l'étude doit se réaliser suivant une approche participative qui associe tous les acteurs impliqués dans la gestion des plastiques. La mission suivra entre autres les étapes suivantes :

- Communication : La mission débutera par une communication entre l'équipe de consultants et toutes les parties prenantes (entreprises, OSC et administrations publiques) afin d'avoir leur adhésion à l'étude ;
- Collecte et analyse de la documentation ;
- Collecte et analyse des données sur le secteur du plastique ;
- Collecte des données sur les alternatives et initiatives de recyclage ;
- Dépôt et présentation de la première version des rapports (un pour les données du secteur, un pour les alternatives et initiatives de recyclage) pour une validation technique ;
- Dépôt et présentation des rapports pour la validation nationale et
- Dépôt du rapport final.

Le cabinet est tenu à la confidentialité sur les données individuelles des entreprises. Des consultations restreintes et échanges des groupes de parties prenantes pourront être faits par le consultant avec l'appui des Ministères chargé de l'environnement, du commerce et des finances et du PNUD.

## **Competencies**

---

### **Valeurs intrinsèques :**

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- S'inscrire dans la vision, la mission, et favoriser la réalisation des objectifs stratégiques du PNUD ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain ;

### **Professionalisme :**

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

### **Leadership :**

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

### **Planification et organisation :**

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

**Communication :**

- Etre capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

**Aptitude technologique :**

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

**Travail en groupe :**

Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, d'autres partenaires nationaux et internationaux.

**Compétences fonctionnelles :**

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Etre capable de travailler sous pression.

**Required Skills and Experience**

---

Le consultant peut être un groupe d'experts ou un bureau d'étude. Compte tenu de l'importance des tâches ci-dessus, les profils des différentes catégories d'experts devant intervenir dans le processus de réalisation de sont les suivants :

**Le Chef de mission :** le consultant chef de mission devra posséder les qualifications et expériences suivantes :

- Au moins un diplôme de niveau Bac+5 en gestion de l'environnement, environnement, en droit de l'environnement, ingénieur industriel, chimie, chimie industrielle, et en audit des entreprises ou tout autre diplôme équivalent reconnu ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences pratiques avérées dans l'élaboration de politique et stratégie en matière de gestion de l'environnement ;
- Avoir réalisé des missions similaires au cours des cinq dernières années.
- Disposer de bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Démontrer de grandes capacités à communiquer couramment, à l'écrit et à l'oral, en français, et
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Les autres membres de l'équipe des Consultant sont :

**Un expert Economiste :** Avoir un niveau BAC+4 au moins en Economie, Economie de l'environnement, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent et disposer de compétences en gestion de l'environnement et/ou en industrie chimique.

**Un Expert statisticien :** Avoir un niveau BAC+4 au moins en Statistiques, statistiques de l'environnement, statistique industrielle ou tout autre diplôme équivalent et disposer de compétences en gestion de l'environnement et/ou en industrie chimique.

**Un expert chimiste :** Avoir un niveau BAC+4 en chimie, chimie industrielle, chimie organique ou tout autre diplôme équivalent et disposer de compétences en gestion de l'environnement et/ou en industrie chimique.

**Un expert sociologue :** Avoir un niveau BAC+4 en sociologie, sociologie du développement ou tout autre diplôme équivalent et disposer de compétences en gestion de l'environnement et/ou en industrie chimique.

## **Durée de la mission :**

La durée de la mission est de trente (30) jours ouvrables répartis sur trois mois. L'équipe de consultants sera sollicitée durant tout le processus devant conduire à la validation des documents.

## **Documents à inclure dans la soumission de la proposition**

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

### **Une Proposition Technique**

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : [http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11\\_Personal\\_history\\_form.doc](http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc)).

### **Une Proposition Financière :**

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/delivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en dollars ou en francs CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions aller-retour, le cas échéant, (if applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

## **Evaluation**

### **Analyse cumulative (Note Pondérée)**

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique: 70%;
- Pourcentage de l'offre financière: 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 49 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $Nf = 30 \times Fm / F$  (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

## Principaux critères de sélection

### Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

#### Education et expérience

- L'équipe doit comprendre au minimum quatre (04) experts :
- **Le Chef de mission : disposant d'un diplôme de niveau Bac+5 en gestion de l'environnement, environnement, en droit de l'environnement, ingénieur industriel, chimie industrielle ou tout autre diplôme équivalent reconnu ;**
- **Un expert Economiste :** Avoir un niveau BAC+4 au moins en Economie, Economie de l'environnement, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent et disposer de compétences en gestion de l'environnement et/ou en industrie chimique.
- **Un Expert statisticien :** Avoir un niveau BAC+4 au moins en Statistiques, statistiques de l'environnement, statistique industrielle ou tout autre diplôme équivalent et disposer de compétences en gestion de l'environnement et/ou en industrie chimique.
- **Un expert sociologue :** Avoir un niveau BAC+4 en sociologie, sociologie du développement ou tout autre diplôme équivalent et disposer de compétences en gestion de l'environnement et/ou en industrie chimique.

#### Langue :

- Une excellente connaissance du français.

### Notation de l'offre technique (70 points)

- Disposer d'une expertise technique et d'expérience pratique avérée dans l'élaboration de politique et stratégie en matière de gestion de l'environnement (20 pts);
- Avoir réalisé des missions similaires au cours des cinq dernières années (10 pts) ;
- Bonne connaissance du contexte du Togo ou de la sous-région ouest Africaine (10 pts)
- Compréhension des TDR et cohérence de l'approche méthodologique (dont chronogramme) et de l'organisation de la mission proposées (30 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org), ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) avec la mention sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé « **Consultant/Bureau pour la réalisation de la réalisation de l'état des lieux sur les emballages et sachets plastiques au Togo** » au plus tard le jeudi **26 novembre 2018**.